# ANALYSE ET CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS

# CHAPITRE 1

Cadre général de l’analyse et le contrôle des médicaments

**CHAPITRE 2**

Principaux éléments d’une stratégie analytique

**CHAPITRE 3**

Introduction aux principales catégories de techniques d’analyse

**CHAPITRE 4**

Essais de contrôle de la qualité des médicaments

**CHAPITRE 5**

Notions de base sur le système qualité pharmaceutique

# LISTE DES ÉXPOSÉS :

1. Stabilité et péremption des médicaments.
2. La contrefaçon et le contrôle des mâtereaux de conditionnement
3. Le but et les méthodes analytiques dans le domaine pharmaceutique.
4. Validité des méthodes d’analyse des médicaments.
5. L’autorisation de mise sur le marché ‘’AMM’’

# QUESTIONS:

Ce module est intitulé « Analyse et Contrôle des Médicaments »,

1. Comment peut-on contrôler un médicament ?
2. Contrôler quoi exactement ?
3. Pourquoi contrôler la qualité des médicaments ?

**RÉPONSES :**

1. On peut contrôler un médicament à partir des mesures, examinassions, essayes, étalonnagesd’une ou de plusieurs caractéristiques d'un produit ou service et de les comparer aux exigences spécifiées en vue d'établir leur conformité.
2. On contrôle exactement **la qualité** des médicaments.
3. On contrôler la qualité des médicaments parce que:
* Le médicament est destiné pour sauver la vie
* Il existe de faux médicaments
* Contre façon
* Mal façon
* Dégrader
* Et parce que le médicament est un produit dynamique c’est à dire ces propriétés varie en fonction du temps, donc il est nécessaire de contrôler sa qualité.

**La contrefaçon des médicaments : définition**

L’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la contrefaçon comme suit (OMS, 2010) « Les contrefaçons sont des médicaments délibérément et frauduleusement étiquetés pour tromper sur leur identité et/ou sur leur origine. La contrefaçon peut concerner les médicaments de marque déposée comme les produits génériques. On trouve dans les contrefaçons de médicaments des produits avec les principes actifs corrects, erronés, sans principe actif, à des doses trop faibles ou trop fortes, ou sous des conditionnements falsifiés. » Cette définition comprend également la vente de produits périmés ou détournés et concerne les produits finis ainsi que les principes actifs et les excipients, ingrédients de base des médicaments.